

d'envoyer une commission en Ecosse et en Hollande, chargée d'étudier cette question et de faire rapport de ses travaux pendant la saison de pêche ; et que nous sommes convaincus que dans le rapport des délégués qui nous sera soumis, nos pêcheurs trouveront des renseignements très utiles et des instructions pratiques sur les meilleurs moyens d'améliorer et développer cette importante industrie.

5. Qu'il nous fait plaisir d'apprendre que les ministres de Son Excellence ayant soigneusement examiné les difficultés qui accompagnent l'exercice des droits du Canada au sujet de ses grèves maritimes, de ses havres, lacs, fleuves et rivières, il nous sera soumis une mesure ayant pour but de dissiper l'incertitude qui existe à l'égard des droits respectifs du gouvernement fédéral et des provinces, et de prévenir toute confusion dans les titres à cet égard.

6. Que nous remercions Son Excellence de ce qu'Elle nous informe que le rapport de la Commission royale au sujet du travail, qui nous a été soumis au cours de la dernière session, a été répandu par tout le pays ; que nous croyons avec Son Excellence que les renseignements qu'il contient seront de la plus haute utilité en indiquant les améliorations à apporter aux lois relatives aux classes ouvrières ; et que nous assurons Son Excellence que toutes mesures destinées à l'amendement de ces lois, en tant qu'elles tombent sous le contrôle du parlement du Canada, recevront notre plus mûre considération.

7. Que Son Excellence nous informant que l'expiration prochaine des actes constitutifs des principales institutions monétaires du pays nécessite une révision de notre système actuel de banques et des conditions auxquelles les chartes de ces corporations devront être renouvelées, nous assurons Son Excellence que tout projet de loi se rapportant à cette importante question recevra notre plus sérieuse attention.

8. Que nous examinerons volontiers toute mesure qui nous sera soumise à l'effet de modifier les actes relatifs aux territoires du Nord-Ouest, de nature à faciliter l'administration des affaires dans cette région, ainsi que tout projet de loi destiné à accroître l'efficacité de la police à cheval du Nord-Ouest.

9. Que Son Excellence peut être certaine que toutes mesures qui nous seront présentées au sujet des lettres de change et billets à ordre, pour améliorer les lois relatives aux brevets d'invention et de découverte, pour modifier l'Acte des falsifications et la loi concernant le Revenu de l'intérieur, et aussi pour modifier l'Acte concernant la Commission géologique et d'Histoire naturelle du Canada, et pour pourvoir à une meilleure organisation de l'Imprimerie nationale, seront étudiées avec le plus grand soin.

10. Que nous remercions Son Excellence de son information que les comptes du dernier exercice financier nous seront soumis et que nous y verrons que l'estimation des revenus a été réalisée et que, après avoir amplement pourvu aux différents services publics du pays, il restera encore un surplus assez important ; et que nous remercions également Son Excellence de nous avoir informés que le budget du prochain exercice a été établi de manière à répondre à tous les besoins du service public.

11. Que Son Excellence peut être convaincue que ces importantes questions, ainsi que toutes autres qui pourront venir devant nous, feront l'objet de nos plus sérieuses délibérations ; et que nous remercions Son Excellence de l'expression de sa confiance en notre sagesse et notre prudence pour les décider, avec l'aide de la divine Providence, de la manière la plus propre à procurer le bonheur et la prospérité du Canada.

Et la question étant mise sur la dite résolution, elle est adoptée.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, la dite résolution est renvoyée à un comité spécial composé de Sir John A. Macdonald, Sir Hector Langevin, et de MM. Pope et Prior.

Sir John A. Macdonald, du dit comité, rapporte le projet d'une adresse, lequel étant lu une seconde fois, est adopté, et est comme suit :—  
A Son Excellence le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre très-honorable du Bain ; gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.